

nc

Greffé
du Tribunal de Commerce de
Saint-Quentin
Palais de Justice
02100 SAINT-QUENTIN
Téléphone : 03.23.62.34.10.
Télécopie : 03.23.64.26.47.

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

Sté SAS DELAPLACE
1 rue des Frères Desjardins
02590 ETREILLERS

Dépôt effectué par :

Sté SAS DELAPLACE
1 rue des Frères Desjardins
02590 ETREILLERS

Numéro RCS : Saint-Quentin B 481 506 905

<15608/2005B00053>

Pièces déposées le 22/08/2011	Numéro : 35137
Procès-verbal d'Assemblée Extraordinaire du 30/07/2011 - Changement de Président	

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10.5.2007 - 8 Taux de base- Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier du Tribunal,

SASU DELAPLACE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 40 000 euros

Siège social : I, rue des Frères Desjardin
02590 ETREILLERS

RCS SAINT-QUENTIN 481 506 905

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 30 JUILLET 2011**

L'an deux mille onze,

Le trente et juillet,

A dix huit heures trente,

Les actionnaires de la société **SASU DELAPLACE**, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, divisé en 4 000 actions de 10 euros chacune, dont le siège est situé I, rue des Frères Desjardin, 02590 ETREILLERS, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean CLAUDE dietrich sa qualité de Président.

Monsieur Alain MOUZON est désigné comme secrétaire et comme scrutateur.

Monsieur Jean-Luc DAMIOT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 4 000 actions sur les 4 000 ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

LD
f

Copie certifiée conforme
DAMIOT

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président de ses fonctions,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, ayant pris connaissance de la démission de Monsieur Jean Claude DIETRICH de ses fonctions de Président de la société à l'issue de la présente réunion, décide de nommer en remplacement et à compter du 01 Aout 2011, Monsieur Jacques DELAPLACE, né le 05 septembre 1928 à ETREILLERS (02) et demeurant 38, avenue du général DE GAULLE à ETREILLERS (02590), pour une durée indéterminée. Monsieur Jacques DELAPLACE déclare expressément accepter lesdites fonctions de président. Il déclare également qu'aucune prescription, aucune mesure ou décision quelconque ne fait obstacle à l'exercice de son mandat. La rémunération du président fera l'objet d'une prochaine délibération des associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

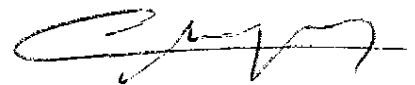
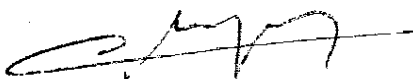
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Les Scrutateurs

Le Secrétaire



Copie certifiée conforme